

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **11^e jour du mois de mars 2024**, à la salle du Conseil, à compter de 16 h 30. Sont présents :

- › Monsieur le maire Hugues Grimard
- › Madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- › Madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2
- › Monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- › Madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- › Monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › Monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- › Monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier suppléant
- › Madame Sarah Richard, directrice Administration et Finances et directrice générale adjointe
- › Monsieur Stéphane Alain, directeur du développement du territoire et directeur général adjoint
- › Madame Annie Lamontagne, adjointe à la direction

Il est donc procédé comme suit :

2024-134

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MARS 2024 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Val-des-Sources est convoquée par Hugues Grimard, Maire, pour être tenue à la Salle du Conseil, 124 rue Greensheilds le **lundi 11 mars 2024 à 16 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 11 mars 2024 et adoption de l'ordre du jour;
2. Dérogation mineure pour le 85, rue Larochelle;
3. Achat de matériel de sonorisation et d'éclairage pour la scène de la Place de la Traversée ;
4. Achat de gabarit pour marquage au sol Quartier Jeffrey ;
5. Appel d'offres et octroi de contrat – Appel d'offres 2024-001 – Travaux de resurfaçage 2024;
6. Période de questions
7. Levée de la séance

2024-135

DÉROGATION MINEURE POUR LE 85, RUE LAROCHELLE

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris en délibéré la décision pour la dérogation mineure du 85, rue Larochelle lors de la séance du 4 mars 2024;

CONSIDÉRANT qu'à la suite à l'analyse du dossier, les membres du Conseil en sont venus à une décision par rapport au fait d'autoriser une superficie de bâtiments complémentaires isolés de 200m² au lieu de 115m² tel que spécifié à la grille des spécifications de la zone 120-C issue du règlement de zonage 2006-116 pour un lot de plus de 1 850m² et de moins de 3 720m²;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources accepte, sous certaines conditions, la dérogation mineure du 85, rue Larochelle au fait d'autoriser une superficie de bâtiments complémentaires isolés de 200m² au lieu de 115m² tel que spécifié à la grille des spécifications de la zone 120-C issue du règlement de zonage 2006-116 pour un lot de plus de 1 850m² et de moins de 3 720m².

Adoptée

2024-136

ACHAT DE MATÉRIEL DE SONORISATION ET D'ÉCLAIRAGE POUR LA SCÈNE DE LA PLACE DE LA TRAVERSÉE

CONSIDÉRANT l'aménagement d'une scène permanente à la Place de la Traversée située en bordure du puits minier;

CONSIDÉRANT le financement reçu du gouvernement du Canada par le biais de la subvention du Fonds Canadien de revitalisation des communautés (FCRC) pour le projet de la Place de la Traversée;

CONSIDÉRANT les besoins de sonorisation et d'éclairage dans le but d'offrir des spectacles et du divertissement gratuitement à la population;

CONSIDÉRANT les spécificités requises de l'équipement de sonorisation et que l'entreprise Euphonie Sonorisation inc. est spécialisée dans ce domaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources fasse l'achat d'un système de sonorisation et d'éclairage auprès de la compagnie Euphonie Sonorisation inc. et ce pour un montant de 11 460,68 \$ taxes incluses.

Adoptée

2024-137

ACHAT DE GABARIT POUR MARQUAGE AU SOL – QUARTIER JEFFREY

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources désire implanter une image distinctive au Quartier Jeffrey et que pour ce faire elle travaille un projet de signalisation ;

CONSIDÉRANT le financement reçu du gouvernement du Canada par le biais de la subvention du Fonds Canadien de revitalisation des communautés (FCRC) pour le projet de la signalisation du Quartier Jeffrey ;

CONSIDÉRANT que le projet de signalisation du Quartier Jeffrey consiste entre autres à faire du marquage au sol à certaines intersections et que pour ce faire, la Ville doit faire faire des gabarits à l'image du Quartier Jeffrey ;

CONSIDÉRANT que le projet de signalisation du Quartier Jeffrey consiste également à installer 25 panneaux de signalisation rond à l'image du Quartier Jeffrey ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources confie le mandat à l'entreprise Enseignes A-Gagnon pour la fabrication de gabarits pour le marquage au sol et l'achat de 25 panneaux de signalisation pour un montant total de 3 964.50 \$ plus les taxes ;

Adoptée

2024-138

APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES 2024-001 – TRAVAUX DE RESURFAÇAGE 2024

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources a lancé un appel d'offres sur le site SEAO pour le projet de travaux de resurfaçage 2024;

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissionnaires ont déposé une offre en date du 7 mars 2024;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

Soumissionnaires	Prix avec taxes
Pavage Veilleux (1990) inc.	192 991,20 \$
Groupe FGH Construction inc.	193 396,57 \$
Eurovia Québec Construction inc.	205 901,26 \$
Pavage Drummond inc.	210 287,34 \$
Sintra inc. – Région Estrie	215 003,25 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources octroie le contrat des travaux de resurfaçage 2024 à l'entreprise Pavage Veilleux inc. pour un montant de 192 991,20 \$ taxes incluses.

Adoptée

PÉRIODE DES QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

AUCUNE QUESTION

2024-139

LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 16 h 40.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

M. Georges-André Gagné, Directeur
général et Greffier suppléant